



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 7 Mars 2011

Délibération n° 2011-06

Date de convocation : 28 février 2011
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 21
Suppléants : 4
Absents non remplacés : 9
Votants : 25

L'an deux mil onze, le 7 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la Mairie de Le Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE.

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON

M.ROGIER - M.ORLANDO - M.BUIS - Mme ANCEY - M. CORTADE -
M.QUIOT - M.RANDOULET - M.GRANIER - M.GOUDON - M. MASSIAS -
M.BANACHE - M.GUIN - M.VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUVÈZE :

Mme LAGET - M.FENOUIL - M.PEREZ - M.GARCIA

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE GARDOISES

M.ANASTASY - M.LANGLADE - M.GUEDES - M. MANATTI -
Mme BOUQSQUET - M.DEL BIANCO

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT

M. GROS - M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : M. Roger ORLANDO

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires – Année 2011

Rapporteur : M. Stéphane GARCIA

Le rapporteur expose :

Réalisations de l'exercice 2010 :

- **Dépenses :**

Section de Fonctionnement : 496 934,21 €
Section d'Investissement : 258 578,04 €
Total= 755 512,25 €

- **Recettes :**

Section de Fonctionnement : 479 787,54 €
Section d'Investissement : 192 433,81 €
Total = 672 221,35 €

Soit un déficit de fonctionnement de **17 146,67 €** et un déficit d'investissement de **66 144,23 €** concernant les réalisations.

Pour mémoire, les résultats de l'exercice 2009 reportés au budget 2010 :

Excédent de fonctionnement reporté (chapitre 002 - recettes de fonct.) : 55 580,25 €

Déficit d'investissement reporté : (chapitre 001 - dépenses d'inv.) : 11 496,87 €

RESULTATS D'EXECUTION (OU RESULTATS DE CLOTURE) 2010 :

En fonctionnement : $- 17 146,67 + 55 580,25 = 38 433,58 \text{ €}$

En investissement : $66 144,23 - 11 496,87 = 77 641,10 \text{ €}$

Total : - 39 207,52 €

Pour mémoire, le solde des restes à réaliser 2010 sur la section d'investissement :

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 61 950,34 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement : 117 580,00 €

Solde : 55 629,66 €

RESULTATS CUMULES 2010 :

En fonctionnement : Celui-ci est égal au résultat d'exécution 2010 : 38 433,58 €

En investissement : Résultat d'exécution 2010 + solde des restes à réaliser 2010 :

$77 641,10 + 55 629,66 = - 22 011,44 \text{ €}$

TOTAL : 16 422,14 €

PROPOSITIONS POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2011

<u>- Dépenses de fonctionnement</u>	<u>Réalisées 2010</u>	<u>Propositions 2011</u>
011 - Charges à caractère général	94 269,06	103 530,00
012 - Charges de personnel	175 700,36	185 020,00
65 - Autres charges de gestion courante	166 151,01	157 400,00
66 - Charges financières	3 238,14	7 195,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre Sections : amortissement des biens	57 575,64	93 014,00
Total des dépenses	496 934,21	546 159,00
 <u>- Dépenses d'investissement</u>		
001 - Résultat d'investissement reporté 2010 (déficit)	/	77 642,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	9 000,00	14 407,00
20 - Immobilisations incorporelles	224 653,46	86 926,00
21 - Immobilisations corporelles	4 924,58	1 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre Sections : transfert de subventions (amortissement)	20 000,00	21 500,00
Total des dépenses	258 578,04	201 475,00

A noter l'existence de restes à réaliser sur l'exercice budgétaire 2010 en dépenses d'investissement qui seront repris au budget primitif 2011 pour la somme globale de : 61 952,00 €.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 201 475 + 61 952 = 263 427 €

<u>- Recettes de fonctionnement</u>	<u>Réalisées 2010</u>	<u>Propositions 2011</u>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)	/	16 423,00
013 - Atténuations de charges	35 332,16	6 000,00
74 - Dotations et participations (participations des EPCI)	424 065,00	501 936,00
77 - Produits exceptionnels	390,38	300,00
042 - Opération d'ordre de section à section (subventions d'investissement transférées au résultat)	20 000,00	21 500,00
Total des recettes	479 787,54	546 159,00

<u>- Recettes d'investissement</u>		
10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA + Excédent de fonct. capitalisé)	57 358,17	22 062,00
13 - Subventions d'investissement reçues	7 500,00	/
16 - Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	30 771,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	57 575,64	93 014,00
Total des recettes	192 433,81	145 847,00

A noter l'existence de restes à réaliser sur l'exercice budgétaire 2010 en recettes d'investissement qui seront repris au budget primitif 2011 pour la somme globale de : **117 580,00 €**.

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 145 847 + 117 580 = 263 427 €.

Commentaires sur les principaux postes de dépenses et recettes du projet de budget 2011 :

La participation globale des EPCI augmente de 77 871 € en 2011 par rapport à 2010, à cela plusieurs raisons :

Les charges à caractère général augmentent quasiment de 10 000 € par rapport à la réalisation de l'exercice 2010. Cela est dû essentiellement aux contrats de prestations de services, les autres postes de dépenses ne variant qu'à la marge.

Les charges de personnel augmentent d'environ 10 000 € par rapport à l'exécution de l'année 2010, l'enveloppe prévisionnelle 2011 comprend les indemnités des conseillers techniques.

Enfin, les dotations aux amortissements augmentent de plus de 35 000 €. Cela est dû aux différents investissements qui ont été réalisés en 2010 en matière d'études (SCOT avec rattrapage d'une année de programme partenarial auprès de l'AURA, étude d'aménagement Avignon-Nord, remise à niveau du site internet, acquisitions de matériels...).

L'augmentation des participations des membres en 2011 est logique et justifiée du fait de l'augmentation de l'activité du Syndicat Mixte. L'année 2010 aura été marquée par une avancée considérable au niveau de la conception du SCOT. L'année 2011 matérialisera sa finalisation.

Au niveau des investissements, sont prévus la poursuite du programme partenarial avec l'AURA, les études juridiques sur la finalité du document d'urbanisme, les frais d'impression et de reliure du document d'urbanisme ainsi que les frais d'études complémentaires pour Avignon-Nord.

L'équilibre budgétaire nécessite la réalisation d'un emprunt de 30 771,00 €.

En ce qui concerne l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010, soit la somme de 38 433,58 €, la proposition est la suivante :

Affectation de la somme de 22 011,44 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) en recettes d'investissement pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Affectation de la somme de 16 422,14 € au chapitre 002 en excédent de fonctionnement reporté.

Le déficit d'investissement reporté est repris en dépenses d'investissement, au chapitre 001, pour la somme de 77 641,10 €.

Les restes à réaliser sont également repris dès le budget primitif 2011 comme vu précédemment

COTISATIONS PAR EPCI

	Réalisées 2010	Propositions 2011 (avec emprunt de 30 771 €)
Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	303 681,07 €	359 408,66 €
Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze	64 322,93 €	75 291,09 €
Communauté de Communes de la Côte du Rhône Gardoise	15 869,78 €	19 339,46 €
Communauté de Communes des Sorgues du Comtat	40 191,22 €	47 896,79 €
TOTAL	424 065,00 €	501 936,00 €

Article 13 des statuts du Syndicat :

La contribution financière est calculée au prorata de la population communautaire (en considération de la population DGF de la dernière année connue).

Communauté d'Agglomération
du Grand Avignon 182 943 habitants

Communauté de Communes
des Pays de Rhône et Ouvèze38 324 habitants

Communauté de Communes
de la Côte du Rhône Gardoise 9 844 habitants

Communauté de Communes
des Sorgues du Comtat24 380 habitants

Total 255 491 habitants

Soit environ **1,96 €** par habitant.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2011.

Vote du Comité : POUR : 25
 CONTRE : /
 ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 15/03/2011

Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE

